

## POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ DE L'ORIENTATION

Révision et élargissement des "Recommandations communes pour l'amélioration de l'orientation", en recueillant les préconisations formulées tout au long du séminaire final  
Réalisée par Maria Luisa Rodríguez Moreno, professeur agrégée d'Orientation Professionnelle de l'Université de Barcelona, qui a participé au séminaire final comme expert.

### 1 > La notion d'orientation en réseau

- 1.1 > Montrer dans les Quatre Régions que l'orientation éducative et professionnelle en réseau est une stratégie appropriée pour subvenir aux besoins actuels de l'orientation tout au long de la vie (long life guidance ou orientation continue).
- 1.2 > Elucider le contenu d'une orientation en réseau et utiliser les mêmes concepts dans l'ensemble des Quatre Régions.
- 1.3 > Cerner avec netteté l'information professionnelle sur l'orientation professionnelle.
- 1.4 > Prendre conscience du fait nouveau que l'orientation, considérée comme processus et comme action de formation, ne doit pas être dissociée de la formation continue (long life learning).
- 1.5 > Convenir qu'une nette séparation doit être faite entre les fonctions d'un réseau d'orientation adressée à la population adulte (qui n'est plus scolarisée) et qui travaille ou aspire à travailler dans une organisation ou une entreprise.
- 1.6 > Accorder des politiques de prévision acceptées par toutes Quatre Régions, afin de mesurer les futurs inconvénients en des délais suffisants.

### 2 > L'adaptation aux besoins des usagers des services qui leur sont adressés

- 2.1 > En ce qui concerne les personnes prises en considération:
  - a > Emettre un diagnostic et connaître l'utilisateur dans sa globalité (qui il est, où il se trouve, ce qu'il veut faire, comment il veut le faire)
  - b > Identifier ses besoins les plus urgents aussi bien éducatifs que professionnels
  - c > Lui garantir la confidentialité et l'égalité des chances
- 2.2 > En ce qui concerne l'institution qui réalise des actions d'orientation:
  - d > Encourager la participation des usagers
  - e > Adapter les fonctions, les méthodologies et les activités du réseau aux différents types d'utilisateurs en vue d'atteindre un certain degré d'homogénéisation.
  - f > Offrir des services communs à l'Union Européenne: soutien, conseil, information professionnelle, orientation continue, etc.

### 3 > La mise en place des ressources à la portée des citoyens

- 3.1 > Coordonner les structures formelles et informelles de la fourniture d'orientation en réseau
- 3.2 > Assurer la permanence des ressources humaines et matérielles dans la gestion de réseaux, afin d'en garantir la continuité
- 3.3 > Produire et mettre en place des bases de données ainsi que des ressources informatiques communes qui relient système éducatif et système professionnel
- 3.4 > Elaborer des matériels d'orientation ad hoc, clairs et schématiques, qui soutiennent la prise continue de décisions.
- 3.5 > Utilisation et mise en commun de techniques actuelles d'efficacité reconnue (portfolios, par exemple, entre autres) pour repérer les itinéraires des usagers

#### 4 > La mise en œuvre et le développement du réseau d'orientation

- 4.1 > Coordonner agents internes et agents externes avec efficacité, afin de mettre à profit les ressources humaines et matérielles
- 4.2 > Compter avec un niveau d'exigence de coordination reconnu par tous les organismes impliqués et pouvant agir de façon autonome, avec une réglementation souple
- 4.3 > Pouvoir organiser le réseau avec des services d'attention directe dans les bureaux d'emploi des différents pays
- 4.4 > Favoriser les pratiques en orientation en réseau au niveau de partenaires efficaces
- 4.5 > Garantir la pérennité du réseau et sa croissance continue

#### 5 > La mise à jour des professionnels de l'orientation

- 5.1 > Besoin de définir les profils des professionnels en réseau et des professionnels pour l'orientation tout au long de la vie, sans qu'il doive s'agir forcément ni exclusivement de diplômés du domaine pédagogique
- 5.2 > Garantir des formations initiale et continue en stratégies, en méthodologies et en techniques d'orientation en réseau
- 5.3 > Assouplir la participation créative des acteurs dans la création, pour les ressources et les instruments ad hoc, tout en suscitant des initiatives
- 5.4 > Etendre la communication entre professionnels de l'orientation en réseau et autre type de professionnels d'action sociale et d'intervention professionnelle
- 5.5 > Favoriser la création et la constitution d'équipes de professionnels en réseau afin d'équilibrer l'hétérogénéité naturelle

#### 6 > La garantie de qualité

- 6.1 > Construire des indicateurs communs afin de repérer les degrés de satisfaction des usagers quant aux services en réseau et la conformité entre les services offerts et les besoins de ses usagers
- 6.2 > Garantir l'évaluation de l'efficacité des dispositifs d'orientation dans toutes ses dimensions
- 6.3 > Créer et mettre en fonctionnement des dispositifs évaluants à garantie scientifique
- 6.4 > Permettre et encourager les évaluations internes aussi bien que les externes  
Construire des systèmes qui évaluent la satisfaction des acteurs et des professionnels en réseau et de leurs équipes techniques.